

Construit en brique, calcaire et grès, il surplombe la basse-cour agricole. Nous parcourons la rue de la Médaille pour atteindre la rue Frénia. Au bout de celle-ci, nous empruntons un sentier de campagne.



Nous apercevons sur notre droite l'église **Notre-Dame de la Nativité**, 4 édifice néogothique en calcaire (1866-1867), autrefois église du doyenné de Couthuin.

Au bout du sentier, nous tournons à droite, et nous empruntons la rue Voie de Saint-Hubert. En bas, nous tournons à nouveau à droite rue Docteur Beaujean. Sur la façade de la maison une plaque commémorative rappelle le docteur

Joseph Beaujean. Il s'établit à Couthuin en 1926 et fut considéré comme le médecin des pauvres.

Peu après l'église, nous empruntons la rue de la Galerie à notre gauche. L'histoire de Couthuin est étroitement liée à l'exploitation de mines de fer, ressource naturelle qui a attiré de nombreux ouvriers au 19^e siècle. D'importants gisements de minerai de fer et autres ressources minérales ont été exploités de manière industrielle par des sociétés métallurgiques dès 1830.

La rue de la Galerie rappelle l'existence de puits et de galeries creusées dans le sous-sol. Elles servaient à évacuer le minerai vers la Meuse où il était acheminé vers les bassins industriels. A notre droite, nous découvrons la **ferme de la Tour** 5 (1626).

Cette ferme se présente sous la forme d'un quadrilatère. Certaines parties de la ferme ont été remaniées aux 18^e et 19^e siècles.

A proximité, l'ancienne église, aujourd'hui disparue, jouxtait le vieux cimetière.

Nous empruntons alors un sentier sur la gauche pour rejoindre notre point de départ.



Plus loin, légèrement sur notre droite, nous quittons momentanément le balisage de la promenade pour découvrir la 2 **ferme du Blocus**. Celle-ci forme un remarquable ensemble d'architecture rurale. L'appellation Blocus signifie maison faite de rondins. La ferme est composée d'une imposante grange avec une entrée dans le pignon et une autre dans le mur qui borde la cour. Un corps de logis évoque l'ancien donjon, encore partiellement ceint de douves. Des étables dont les ouvertures sont décorées de figures humaines et de cordons courbes saillants taillés à même le calcaire datent du 16^e siècle.

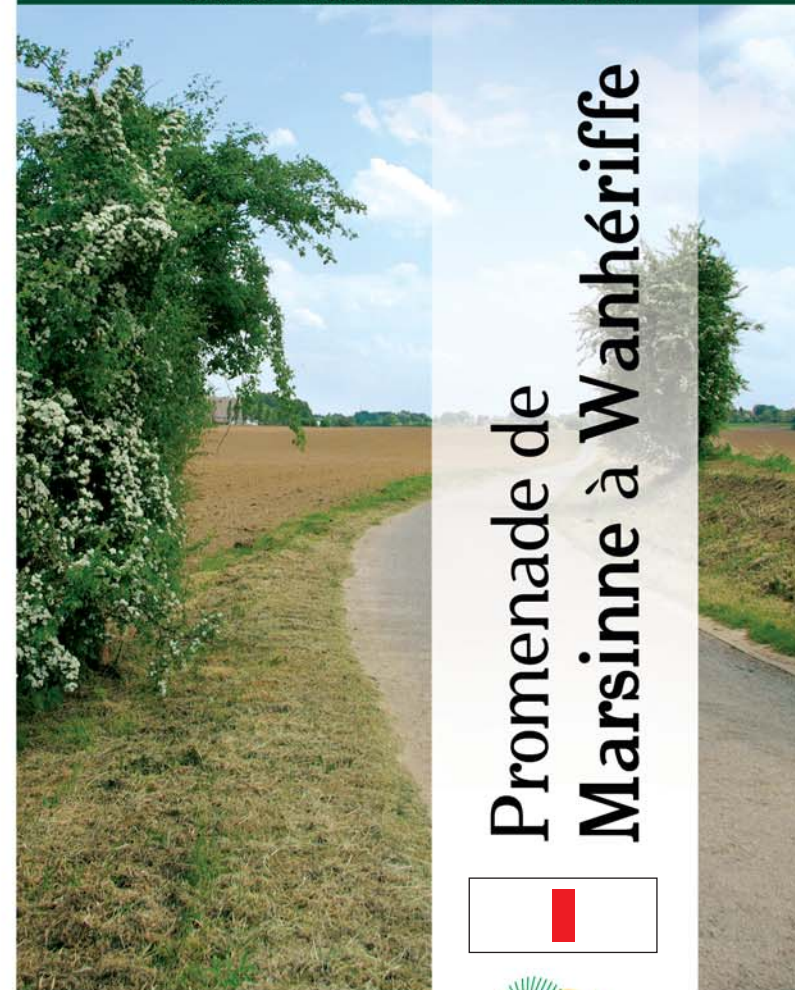


Nous revenons sur nos pas et entrons dans la rue de la Médaille. La **ferme-château de Marsinne**, 3 est située à notre droite. Cette ferme en carré des 17^e et 18^e siècles, est accolée à un imposant château avec ses deux tours d'angle (1613). Il présente un plan en L et était jadis bordé de douves.

PROVINCE DE LIÈGE

Pays Burdinale Mehaigne

Braives - Burdinne - Héron - Wanze



Promenade de Marsinne à Wanhériffe



HR 05 • 11,7 km



Difficulté : faible

Départ : rue Simon à Couthuin, à droite de l'aire omnisports.

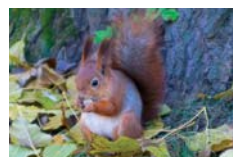
Nous longeons le terrain de tennis pour arriver rue Pied du Thier. Très rapidement nous la quittons en prenant un petit chemin sur la gauche.

Nous continuons toujours tout droit pour arriver rue des Theysse. Le château de la Vignette, aujourd'hui enduit de blanc, est une belle demeure confortable datant de 1911. Sa façade est orientée vers un parc d'agrément donnant sur les bois des Theysse et du Fond du Ry.



Le nom du **château de la Vignette** (petite vigne) rappelle l'existence des vignobles aux Theysse, coteau de la vallée mosane favorable à la culture de la vigne. Depuis une dizaine d'années, de nouvelles plantations ont vu le jour. Elles viennent d'obtenir l'appellation contrôlée "Côtes de Sambre et Meuse". A notre gauche après le château, nous pouvons observer une haie d'arbustes indigènes où vit la faune sauvage de notre région.

En face de nous, nous découvrons un splendide paysage de la vallée mosane. Nous quittons la route pour emprunter le chemin de terre sur la droite en direction du bois de Wanhériffe (le nom fait référence à l'eau des prés). Les principaux occupants de l'endroit se nomment : **geai des chênes**, rouge-gorge, roitelet huppé, sîtelle torchepot, mésange charbonnière, **pic épeiche**, **écureuil**, chevreuil ou encore sanglier...



A la fin de la descente vers le bois, nous observerons les affleurements de schiste, une roche argileuse consolidée, devenue cohérente. Nous prenons à droite et longeons un ru abritant l'herbe aux Goûteux, délicieuse en tourte ! Le sentier, partiellement couvert de pavés de l'ancien chemin, permettait aux travailleurs de rejoindre à pied la vallée de la Meuse. Nous arrivons rue Bordia et tournons à gauche dans la rue Bayet. Arrivés sur un petit sentier, nous découvrons un ancien verger. La belle-fleur et la rainette étoilée y sont encore bien présentes.

Nous empruntons en partie la rue des Brûlées pour prendre à droite en direction d'un chemin de terre. Ce chemin nous conduit rue Roua en direction des champs. Il n'est pas rare d'y être surpris par des **lièvres** (le lièvre se différencie du lapin de garenne par des oreilles plus longues et des pattes postérieures plus développées lui assurant une course plus rapide). Nous arrivons au **1 puits du Roua** : au 19^e siècle, la mine du Roua occupait pas moins d'une centaine d'ouvriers. On y extrayait du plomb. Cette exploitation industrielle animait tout le quartier. Quelques maisons étaient construites en amont du puits dont il ne reste aujourd'hui aucun vestige. Le puits a été complètement rebouché en 2008.



Après un parcours à travers champs, à hauteur du lieu-dit Sissoule (sissoule désigne un petit village, du latin vicus), nous longeons l'autoroute pour remonter vers la ferme de Carmont, située sur notre gauche et la ferme du Blocus sur notre droite.



Nous arrivons dans le **hameau de Marsinne**. Sa physionomie a peu évolué depuis le 19^e siècle (structure villageoise typique sous l'Ancien Régime). Il comprend deux rues principales parallèles composées de fermes et maisons rurales traditionnelles. Véritable musée en plein air, Marsinne semble marqué presque uniquement par trois grosses fermes très proches l'une de l'autre. La ferme de Carmont, isolée à l'ouest du hameau, comprend une grange, une des plus hautes de la région.

Charte des promeneurs

Chers promeneurs, la marche sera d'autant plus agréable pour tout le monde si vous respectez quelques règles élémentaires de notre charte des promeneurs. Surtout, ne vous égarez pas, restez sur les chemins et sentiers balisés, respectez les clôtures, refermez les barrières que vous aurez éventuellement ouvertes et faites attention aux animaux. Cela va de soi mais un promeneur averti en vaut deux : tenez compte des consignes des chasseurs pendant les périodes de chasse traditionnelles, ne faites pas de feu et ne fumez pas dans les bois ou à proximité des lisières et des broussailles. La nature n'est pas une poubelle : ne jetez pas de débris, restez courtois avec les riverains des chemins et les autres utilisateurs de la nature. Enfin, faites silence autant que possible et respectez les équipements d'accueil, de signalisation et de balisage. Merci.

Avertissement

Les randonneurs circulent à leurs propres risques et périls. Ni la Maison du Tourisme, ni toutes autres personnes ou institutions ayant participé à l'élaboration du projet ne peuvent être tenus responsables d'accidents, ni de l'état des sentiers ou du balisage éventuel. Tout recours est exclu.

En cas d'urgence...

- Services de police : 101
- Service d'urgence : 100
112 via GSM/mobile
- Médecin de garde : renseignements au 1307
- Pharmacie de garde : 0900-10.500
www.pharmacie.be
- Croix-rouge : 105

Maison du Tourisme des Vallées de la Burdinale et de la Meuse ASBL

rue de la Burdinale, 6 • 4210 Burdinne
Tél. 085/25 16 96 • Fax 085/25 17 96
E-mail : mtourisme@burdinale-mehaigne.be
Site internet : www.tourismebm.be



Projet cofinancé par la Région wallonne et l'Union européenne